Département du Tarn-et-Garonne — Circonscription de MONTAUBAN

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Electrices, Électeurs,

Le 23 Novembre vous allez voter...

Vous voulez que votre vote oriente notre pays vers une politique nouvelle capable d'apporter plus de bien-être dans les foyers des travailleurs de la ville et des champs. Vous voulez une politique capable de mettre fin à la guerre d'Algérie, de faire face aux problèmes financiers et économiques qu'aggrave le début d'une crise qui se manifeste déjà dans notre département par des licenciements, des réductions d'horaires dans certaines usines, les bas prix agricoles (vin, bétail) dont le consommateur ne bénéficie pas.

Cela étant, comment déterminer votre vote ? Vous avez à choisir entre un certain nombre de candidats se réclamant plus ou moins d'une formation politique. Par delà les programmes qu'on vous présente vous devez juger chacun des candidats **sur ses actes et sur ceux de son parti.**

L'Union pour la Nouvelle République, présente M. de Sainte-Marie, émigré du Canton d'AUVILLAR dont il est conseiller général. Qu'il se prétende « homme nouveau » ne doit pas faire oublier qu'il fut candidat malchanceux à chaque élection et qu'il est le représentant de MM. Soustelle, Chaban-Delmas, partisans de la guerre à outrance en Algérie.

Sa politique est donc celle de la solution par la force, c'est-à-dire d'une guerre longue et ruineuse pour notre pays, de nouveaux deuils, de charges militaires accablantes.

Trois autres candidats, MM. ROQUES, BOUSQUET et SOUPA peuvent être mis sur le même plan. Ils sont contre toute négociation en Algérie et les hommes de Poujade siègent au « Comité de Salut Public » à Alger.

Les Poujadistes, qui ont mené campagne en 1956 contre les hommes du système (Partis Indépendants, Paysans, etc...) se sont apparentés avec eux aux dernières cantonales et présentent aujourd'hui une candidature commune en Tarn-et-Garonne, M. SOUPA à Montauban et M. BADIE à Caltelsarrasin, secrétaire du Parti Paysan, organisation qui siège à l'extrême droite.

Le candidat du parti socialiste, est le Docteur BLANC. Chacun sait que le 2 janvier 1956, M. Guy Mollet s'était engagé à négocier avec les combattants algériens pour mettre un terme à une guerre qu'il qualifiait « d'imbécile et sans issue ».

Pour la réalisation de ce programme le groupe communiste soutint le gouvernement Guy Mollet et grâce à nos voix furent obtenus, le Fonds national vieillesse, les trois semaines de congés payés. Mais par la suite Guy Mollet et les ministres socialistes firent au gouvernement la politique de la réaction. Pourtant dans son programme départemental en 1956, M. BESOMBES, suppléant aujourd'hui de M. Blanc dénonçait « la majorité réactionnaire cléricale et capitaliste qui a conduit la France aux abîmes » (Laniel, Bidault, Pinay, etc...). Or M. Guy Mollet siège au gouvernement aux côtés de MM. Pinay et Soustelle pour mener la politique dont les travailleurs supportent les conséquences.

Le parti radical a un candidat officiel, M. LAPLACE et un candidat officieux M. BERCHAUD. Aucun des deux ne pourra faire oublier que le Parti Radical a participé aux gouvernements qui se sont succédés depuis 1956, reniant ainsi toutes ses promesses électorales.

En ce qui le concerne le Parti Communiste Français, écarté depuis 11 ans de la gestion des affaires du pays, n'a aucune responsabilité dans la politique pratiquée en France pendant cette période.

Mais grâce aux voix communistes, que ce soit en 1936, en 1946, ou début 1956, des lois favorables aux travailleurs de la ville et des champs, aux vieux, ont été votées.

Seul fidèle aux engagements pris devant le corps électoral, nous vous demandons de faire confiance à notre candidat :

- **pour défendre les conquêtes sociales et les conditions de vie des travailleurs menacées par l'entrée en vigueur du Marché Commun.**
- **pour hâter la paix en Algérie par la négociation ;**
- **pour défendre les libertés et l'école laïque ;**
- **pour faire triompher une politique d'indépendance et de paix.**

Une telle politique permettrait de dégager les crédits indispensables aux réalisations départementales (logements, adductions d'eau, écoles, industrialisation, etc...).

Vous voterez le 23 Novembre pour Pierre JUGE votre candidat. Il est votre député depuis longtemps. Fidèle à son mandat, il a lutté pour la défense des mal-logés, pour que Montauban, Caussade, Septfonds, etc... voient se développer leur activité industrielle profitable aux ouvriers et aussi aux artisans et petits commerçants. Il a défendu constamment la petite exploitation familiale agricole menacée par les gros colons qui viennent à prix d'or rafler les terres dans notre département.

En votant communiste vous voterez pour un député dévoué et actif, mais aussi vous manifesterez votre désir de voir se réaliser l'union de toutes les forces de démocratie et de progrès social, permettant de faire échec à la réaction et de promouvoir une politique nouvelle.

Votez et faites voter pour

Pierre JUGE

Député Sortant

Conseiller Municipal de Montauban

Candidat du Parti Communiste Français

Suppléant éventuel :

Gérard TARTANAC

Agriculteur à Sérignac

Vu le Candidat,

IMP. EXPRESS 15, RUE D'AUMIOL MONTAUBAN